

Liste des délibérations Conseil Municipal du 2 avril 2026 à 18 h 30

Date de convocation : 27/03/2026

Affichage ordre du jour : 27/03/2026

Conseillers en exercice : Philippe TOURRIER ; Valérie ROFIDAL ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Jannick DE SALVADOR ; Victorine MARTY FRAISSE ; Philippe MARTIN ; Martine DURAND-RAMBIER ; Jérôme THONNAT ; Philippe GERBIER ; Cloé PAUL-VICTOR ; Bernard DEJEAN ; Sandrine CUBIZOLLES ; Manon JOLY ; Laurent LAFONT ; Christine VERDIER

Pouvoirs : Romuald KLEIN a donné procuration à Jannick DE SALVADOR ; Yoan BEUZELIN a donné procuration à Bernard DEJEAN ;

Absents : Laure BARTHELEMY ;

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

Désignation du secrétaire de séance : Valérie ROFIDAL

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026

- 21-1 Indemnités du maire et des adjoints
- 22-2 Mise en place des commissions municipales
- 23-3 Délégués au SIVOM
- 24-4 Membres de la CAO
- 25-5 Fixation des membres du CCAS
- 26-6 Désignation du délégué Hérault énergie
- 27-7 Désignation du correspondant défense
- 28-8 Organisation des temps scolaires

Approbation du PV du CM du 20 mars 2026

Une remarque : faire remonter la partie relative aux délais et les listes proposées, il y a eu inversion entre l'inscription de la présentation de la liste et les délais laissés pour la présentation des listes.

PV approuvé à l'unanimité avec les modifications indiquées.

02.04.2026 / N° 21-1 / 5 Institutions et vie politique / 5.6.1 indemnités des élus
Indemnités du Maire et des adjoints

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la fixation des indemnités ainsi présentée
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

02.04.2026 / N° 22-2 / 5. Institutions et vie politique / 5.2.3 commissions municipales
Mise en place des commissions municipales

1. Finances



TOURRIER Philippe, BRITTO Franck, DE SALVADOR Yannick, DEJEAN Bernard, DURAND-RAMBIER Martine, LAFONT Laurent, ROFIDAL Valérie, VERDIER Christine

2. Scolaire, jeunesse, séniors, social

TOURRIER Philippe, BARTHELEMY Laure, CUBIZOLLES Sandrine, DE SALVADOR Yannick, GERBIER Philippe, JOLY Manon, MARTY FRAISSE Victorine, PAUL-VICTOR Cloé

3. Économie et cadre de vie

TOURRIER Philippe, BARTHELEMY Laure, BRITTO Franck, CHARLES Soizic, GERBIER Philippe, MARTIN Philippe, PAUL-VICTOR Cloé, THONNAT Jérôme

4. Urbanisme

TOURRIER Philippe, BRITTO Franck, CHARLES Soizic, DEJEAN Bernard, DURAND-RAMBIER Martine, LAFONT Laurent, ROFIDAL Valérie, VERDIER Christine

5. Communication, évènementiel et vie associative

TOURRIER Philippe, BEUZELIN Yoan, DEJEAN Bernard, JOLY Manon, KLEIN Romuald, MARTY-FRAISSE Victorine, ROFIDAL Valérie, THONNAT Jérôme

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le nombre de commissions et leurs nombres de sièges
- APPROUVE les listes ainsi présentées et élues à main levée considérant l'accord unanime des membres du conseil
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

02.04.2026 / N° 23-3 / 5. Institutions et vie politique
Délégués au SIVOM

Membres titulaires

TOURRIER Philippe
CHARLES Soizic
GERBIER Philippe

Membres suppléants

DURAND-RAMBIER Martine
MARTIN Philippe

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE les listes ainsi présentées et élues à main levée considérant l'accord unanime des membres du conseil
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

02.04.2026 / N° 24-4 / 5. Institutions et vie politique
Élection des membres de la CAO

Membres titulaires

BRITTO Franck
DEJEAN Bernard
CHARLES Soizic

Membres suppléants

BEUZELIN Yoan



THONNAT Jérôme
VERDIER Christine

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la liste ainsi présentée et élue à main levée considérant l'accord unanime des membres du conseil
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

02.04.2026 / N° 25-5 / 5. Institutions et vie politique
Fixation des membres du CCAS

CUBIZOLLES Sandrine
DE SALVADOR Yannick
GERBIER Philippe
ROFIDAL Valérie
THONNAT Jérôme

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le nombre de sièges au sein du CCAS
- APPROUVE la liste ainsi présentée et élus à main levée considérant l'accord unanime des membres du conseil
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

02.04.2026 / N° 26-6 / 5. Institutions et vie politique
Désignation du délégué Hérault énergies

Les délégués proposés sont les suivants :

Délégué titulaire : Franck BRITTO , délégué suppléant : Bernard DEJEAN

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la liste ainsi présentée et élue à main levée considérant l'accord unanime des membres du conseil
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

02.04.2026 / N° 27-7 / 5. Institutions et vie politique
Désignation du correspondant défense

Il est procédé à l'élection de M Yannick DE SALVADOR en qualité de Correspondant défense.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE l'élection de Monsieur Yannick DE SALVADOR en qualité de correspondant défense, à main levée considérant l'accord unanime des membres du conseil
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

02.04.2026 / N° 28-8 / 8 domaine de compétence / 8.1.1 enseignement public
Organisation des temps scolaires

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal :

- APPROUVE l'organisation des temps scolaires pour la rentrée scolaire 2026-2027
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

